



La Coordination assuétudes vous propose de répondre à une enquête régionale concernant les services s'occupant d'assuétudes, en tant que problématique principale ou connexe, afin d'améliorer la vision globale de la prise en charge des questions liées aux usages problématiques de drogues illicites, d'alcool, de médicaments et d'addictions sans produit en région de Bruxelles-Capitale.

Enquête disponible en ligne de 1er juin eu 30 novembre 2015 (NL-FR):

<http://www.addibru.be/vol2>

Elle a été créée à l'initiative d'acteurs concernés par ces questions, indépendamment de toute instance politique.

Les résultats seront traités dans le respect des règles de confidentialité et accessibles.

Historique du projet

Il y a environ 15 ans en Région bruxelloise, les acteurs du secteur de la toxicomanie ont voulu la création d'un recueil de données épidémiologiques relatives au public qui s'adresse à eux.

Pour répondre à cette nécessité, le programme Addibru a vu le jour.

Aujourd'hui, ce programme réactualisé est toujours en œuvre mais les professionnels du terrain souhaitent aller plus loin.

La Plate-Forme de Concertation pour la Santé Mentale en Région de Bruxelles-Capitale a repris les missions anciennement imparties à la Concertation Toxicomanie Bruxelles (CTB/ODB) à la suite de sa dissolution. En collaboration avec des acteurs de terrain, elle a travaillé à la création d'un nouveau système de collecte de données devant couvrir, à terme, tant la demande que l'offre d'assistance en matière d'assuétudes.

Le principal objectif poursuivi est l'amélioration de la vision globale de la prise en charge des questions liées aux usages problématiques de drogues illicites, d'alcool, de médicaments et aux addictions sans produit en Région de Bruxelles-Capitale.

Un tel objectif vise à développer une connaissance plus précise de ces phénomènes, à valoriser le travail de l'ensemble des institutions, des services et des prestataires spécialisés ou non qui font face à ces questions. Il vise à soutenir également la collaboration et le travail de ces intervenants, ainsi qu'à faciliter la création d'initiatives originales face aux nouvelles problématiques émergentes.

Sachant que les problématiques abordées sont largement transversales, une première étape dans le développement du système consiste à mieux connaître l'activité des acteurs concernés, tous secteurs et pratiques confondus.



Cette étape est fondamentale en regard des buts poursuivis.  
Pour toute question, veuillez contacter la coordination Assuétudes.  
Sophie Tortolano  
Coordinatrice « Assuétudes »  
PFCSM-OPGG  
Quai du commerce 7  
1000 Bruxelles  
Tel. 02 289 09 69